

Les jeunes et la famille au Québec : aspects démographiques Youth and family in Québec : demographic aspects

Linda Demers

Regards sur les jeunes adultes

Volume 9, numéro 2, novembre 1984

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/030237ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/030237ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (imprimé)

1708-3923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Demers, L. (1984). Les jeunes et la famille au Québec : aspects démographiques. *Santé mentale au Québec*, 9(2), 49–56. <https://doi.org/10.7202/030237ar>

Résumé de l'article

Le texte suivant présente une description des principales statistiques démographiques disponibles sur les jeunes Québécois et la famille. Est mis en évidence le caractère de transition et d'hétérogénéité des jeunes; si la majorité d'entre eux vivent encore comme enfants au sein du foyer familial, beaucoup ont déjà opéré la transition vers le statut d'adulte «indépendant et certains, d'ailleurs, sont déjà parents. On a également tenté de mettre en exergue les modifications récentes des comportements des jeunes Québécois en matière de famille où se manifeste une diminution de la nuptialité et de la fécondité et où se manifestent également des modalités de vie relativement nouvelles : familles monoparentales, unions libres et, enfin, vivre seul. Les statistiques révèlent enfin que les jeunes Québécois se distinguent sur plusieurs plans de l'ensemble des jeunes Canadiens et que, par exemple, la transition vers l'âge «adulte», mesurée ici en termes d'acquisition de responsabilités familiales, semble s'opérer à un rythme plus lent chez les jeunes Québécois que chez l'ensemble des jeunes Canadiens.

Les jeunes et la famille au Québec: aspects démographiques

Linda Demers *

Le texte suivant présente une description des principales statistiques démographiques disponibles sur les jeunes Québécois et la famille. Est mis en évidence le caractère de transition et d'hétérogénéité des jeunes; si la majorité d'entre eux vivent encore comme enfants au sein du foyer familial, beaucoup ont déjà opéré la transition vers le statut d'adulte «indépendant» et certains, d'ailleurs, sont déjà parents. On a également tenté de mettre en évidence les modifications récentes des comportements des jeunes Québécois en matière de famille où se manifeste une diminution de la nuptialité et de la fécondité et où se manifestent également des modalités de vie relativement nouvelles: familles monoparentales, unions libres et, enfin, vivre seul. Les statistiques révèlent enfin que les jeunes Québécois se distinguent sur plusieurs plans de l'ensemble des jeunes Canadiens et que, par exemple, la transition vers l'âge «adulte», mesurée ici en termes d'acquisition de responsabilités familiales, semble s'opérer à un rythme plus lent chez les jeunes Québécois que chez l'ensemble des jeunes Canadiens.

La jeunesse est souvent caractérisée comme une période de transition. L'analyse des données relatives aux jeunes de 15 à 25 ans illustre bien cet aspect et met aussi en évidence l'hétérogénéité de leurs situations familiales.

L'institution familiale connaît actuellement une profonde mutation: union libre, divorce, réduction de la fécondité, travail de la femme, etc., autant de phénomènes qui sont venus modifier le modèle traditionnel de la famille. Dans quelle mesure les jeunes sont-ils touchés par ces changements? Devenus adultes, adoptent-ils ces comportements nouveaux? Les statistiques présentées ici tentent d'apporter les premiers jalons de réponse à ces questions, dans un domaine où, tout compte fait, la recherche reste embryonnaire.

LES JEUNES AU FOYER PARENTAL

Si l'on considère l'ensemble des jeunes québécois de 15-24 ans¹, en 1981, on remarque que les deux tiers d'entre eux (67,1 %) vivent avec leurs parents (soit 848 200) (cf. tableau 1). On observe

toutefois des différences notables selon l'âge et le sexe. Ainsi, la proportion de jeunes vivant avec leurs parents diminue sensiblement selon l'âge: elle est de 93,7 % chez les 15-17 ans, de 81,8 % chez les 18 et 19 ans, et de 46,3 % chez les 20-24 ans. D'autre part, les jeunes hommes de 15-24 ans restent davantage au foyer parental que les jeunes femmes (74,7 % des premiers contre seulement 61,8 % des secondes), et cette différence s'amplifie avec l'âge.

Il y a eu, au cours de la dernière décennie, une très légère diminution de l'importance relative des jeunes québécois vivant avec leurs parents: cette proportion est passée de 70,7 % en 1971, à 68,3 % en 1976, puis à 67,1 % en 1981. Ces données, combinées à celles portant sur le mariage, suggèrent que les jeunes qui quittent le foyer parental le font de moins en moins pour se marier et de plus en plus pour vivre par eux-mêmes. Mais cette tendance semble très peu marquée. On a souvent soulevé l'hypothèse, au cours des dernières années, d'une relation entre les difficultés économiques croissantes des jeunes et leur présence élevée au foyer parental. Cette hypothèse ne semble pas vérifiée par les données actuellement disponibles. On peut toutefois affirmer que les jeunes québécois restent nombreux à vivre chez leurs parents, plus encore que les jeunes canadiens (62,8 % en 1981).

Certains phénomènes contribuent à modifier le cadre familial dans lequel les jeunes évoluent. Ainsi,

* Linda Demers est analyste supérieure à la Direction de l'analyse des tendances sociales au Secrétariat d'État (Ottawa). Elle est coresponsable du programme de recherche sur les jeunes. Elle tient à remercier Carmen Frenette pour ses commentaires sur ce texte, ainsi que Jean-Pierre Dupuis qui, de plus, a participé à la recherche des informations statistiques.

TABLEAU 1

Modalité de vie familiale des jeunes de 15-24 ans
vivant dans les ménages privés, Québec, 1981.

Sexe	Au sein d'une famille vivant comme:			Hors famille		Total
	Enfant	Époux- épouse	Parent seul	Total	Vivant seul	
Masculin	466 330	83 250	515	74 005	26 205	624 100
Féminin	381 960	158 170	10 485	67 705	25 235	618 320
Total	848 290	241 420	11 000	141 710	51 445	1 242 420

Source : Statistique Canada, *Recensement de 1981*, cat. 92-905.

le phénomène des familles monoparentales a pris de l'ampleur au cours des dernières années et touché de plus en plus de jeunes en 1971, 111 270 jeunes québécois vivaient avec un seul parent; en 1976, ce nombre passait à 120 475, et il atteignait 145 130 en 1981. Cette augmentation s'est produite en terme absolu comme en terme relatif, car 9,5 % des jeunes québécois vivaient cette situation en 1971 contre 11,5 % en 1981. Si on ne considère que les jeunes qui vivent dans leur famille, 13,4 % en 1971 et 17,1 % en 1981 vivent avec un seul parent (en famille monoparentale). Dans la grande majorité des cas (80,6 %), ces jeunes (47,7 %) vivent avec un parent veuf, le quart (24,5 %) avec un parent séparé, et le cinquième avec un parent divorcé. Nous n'avons malheureusement pas ces données pour le Québec, ou encore des données plus récentes. On peut toutefois émettre l'hypothèse que le nombre croissant de jeunes vivant au sein de familles monoparentales est de plus en plus relié aux divorces et de moins en moins au veuvage.

D'autres phénomènes relativement récents pourraient être étudiés et analysés en vue d'en connaître l'impact sur les jeunes de 15 à 25 ans. On pense à la diminution de la fécondité, qui a pour corollaire la diminution du nombre de frères et soeurs (Lapierre-Adamcyk et Péron), au remariage des parents veufs ou divorcés, qui implique la venue d'un second parent ou de nouveaux frères et soeurs, ou encore à la part croissante de l'activité économique

des femmes mariées et des mères. À ce sujet, on observe qu'en 1976 plus du tiers des jeunes québécois vivant au foyer (36 % des jeunes vivant avec les deux parents et 39 % de ceux qui vivaient seulement avec leur mère) avaient une mère qui travaillait ou se cherchait activement un emploi à l'extérieur de la maison. On peut penser que de plus en plus de jeunes seront dans cette situation.

Le fait de vivre au foyer parental favorise la fréquentation scolaire des jeunes. Ainsi au Québec en 1981, 80,2 % des 15-17 ans et 38,8 % des 20-24 ans vivant au foyer parental fréquentaient encore l'école², alors que ces pourcentages n'étaient respectivement que de 64,4 % et 20,1 % chez les jeunes qui n'y vivaient pas. Ce que ces statistiques ne peuvent nous dire, c'est le sens de cette relation: les jeunes qui demeurent au foyer sont-ils plus susceptibles de poursuivre leurs études, ou les jeunes voulant poursuivre leurs études ont-ils plus tendance à demeurer au foyer familial? Inversement, les jeunes qui ont quitté leurs parents ont-ils plus de difficulté à continuer leurs études (pour des raisons économiques par exemple), ou encore ceux qui ont abandonné leurs études sont-ils plus en mesure (à cause de leur indépendance économique, par exemple) de quitter leurs parents?

Chez les jeunes québécois vivant au foyer parental, on remarque une différence notable de fréquentation scolaire selon qu'ils vivent dans une famille biparentale ou monoparentale: en 1976, les pre-

miers avaient des taux de fréquentation scolaire plus élevés (65,3 % chez les 15-17 ans et 35,5 % chez les 18-24 ans) que les seconds (respectivement 56,4 % et 27,2 %). On ne remarque toutefois pas de différence significative chez les jeunes vivant avec un seul parent, selon que ce parent est la mère ou le père.

Les caractéristiques socio-économiques des parents ont également un impact sur la fréquentation scolaire des jeunes. On observe, en effet, une relation positive entre le haut niveau de scolarité des parents et la fréquentation scolaire des jeunes, aussi bien dans les familles biparentales que monoparentales. Le fait que les parents exercent ou non une activité économique influe aussi sur la fréquentation scolaire des jeunes, quoique cette relation soit moins marquée dans le cas de l'activité des mères de familles biparentales. Ces données sont, somme toute, peu étonnantes : famille biparentale, niveau de scolarité élevé et rôle productif des parents reflètent généralement une plus grande aisance économique, ce qui, toutes choses égales par ailleurs, facilite la poursuite des études chez les jeunes.

L'activité économique est moins répandue chez les jeunes qui vivent avec leurs parents que chez ceux vivant hors de la famille, ce qui s'explique probablement par leurs moindres responsabilités matérielles. On remarquera toutefois que si la différence entre les premiers et les seconds est importante chez les 15-17 ans (17,3 % contre 27,6 %), elle tend à s'amenuiser chez les 18-24 ans (76,9 % contre 84,6 %). On pourrait pousser plus loin cette analyse et distinguer, parmi les actifs, ceux qui sont chômeurs de ceux qui ont un emploi et, parmi ces derniers, ceux qui travaillent à temps plein de ceux qui travaillent à temps partiel. On trouverait probablement des profils différents selon que les jeunes vivent avec leurs parents ou non.

LES JEUNES HORS DU FOYER PARENTAL

Au Québec, les jeunes femmes, on l'a vu, quittent plus le foyer parental que les jeunes hommes avant d'atteindre leur 25^e anniversaire.

En 1981, la majorité des jeunes qui avaient quitté leurs parents avaient déjà formé leur propre famille. Ce phénomène est plus marqué chez les femmes que chez les hommes, ce qui est relié à leur plus grande

précocité à se marier. Généralement, les jeunes hommes qui ont quitté leurs parents ont une plus grande propension que les jeunes femmes à vivre hors famille (47 % contre 28,5 %) ou seuls (16,6 % contre 10,7 %).

Vivre seul

Vivre seul est un phénomène qui a pris beaucoup d'ampleur chez les jeunes au cours de la dernière décennie. Le nombre de jeunes vivant seuls a en effet plus que doublé au Québec depuis 1971, passant de 21 400 à 51 445 en 1981 (cf. tableau 1). En terme relatif, ils représentaient 1,8 % des jeunes en 1971, 2,8 % en 1976 et 4,1 % en 1981. La propension à vivre seul augmente avec l'âge : on en comptait, en 1981, 0,2 % chez les 15-17 ans, 2,4 % chez les 18 et 19 ans, et 6,9 % chez les 20-24 ans. La plupart (86,6 %) des jeunes qui vivent seuls sont donc âgés de 20-24 ans. Ils sont presque tous célibataires (95,8 % des hommes et 93,8 % des femmes), de sorte que très peu vivent seuls parce que leur conjoint(e) est absent(e), ou parce qu'ils sont divorcés ou veufs.

Les jeunes québécois se distinguent très peu des jeunes canadiens dans leur propension à vivre seul ; cette tendance est cependant légèrement plus faible chez les Québécois (6,9 %) que chez les Canadiens (7,5 %) dans le sous-groupe des 20-24 ans.

Les jeunes couples

Au Québec, 25,6 % des jeunes femmes (158 170) et 13,3 % des jeunes hommes (83 250) vivaient, en 1981, en relation de couple (cf. tableau 1). Tous ces jeunes ont été considérés, pour les besoins du recensement, comme étant mariés, bien que plusieurs d'entre eux vivaient en union libre.

L'étude de la formation des couples n'est guère facilitée par les sources officielles dont nous disposons. En effet, les statistiques de l'état civil ainsi que les recensements, qui constituent les deux principales sources pour l'étude de la nuptialité, ne donnent pas une image exacte de la réalité : les premières ne rendent compte que des mariages légaux, alors que les secondes confondent, sous la rubrique de «mariés», les personnes vivant en union libre et celles vivant dans le cadre d'un mariage légal. Nous disposons néanmoins de quelques informations inédites sur les unions libres qui permettent de mieux connaître l'ampleur de ce phénomène

TABLEAU 2

Taux de nuptialité (pour 1 000) et taux brut de divorce (pour 100 000)
chez les jeunes québécois selon l'âge et le sexe, 1977 à 1982.

Année	Taux de nuptialité				Taux de divorce			
	Masculin		Féminin		Masculin		Féminin	
	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24	15-19	20-24
1977	5,0	76,3	27,0	80,7	1,0	197,0	19,7	463,1
1978	4,1	70,3	24,0	76,8	0,3	196,1	18,1	477,1
1979	3,9	68,1	22,4	77,3	0,9	187,8	15,6	483,1
1980	3,2	63,7	20,4	74,6	1,2	169,1	14,3	432,3
1981	2,5	56,0	16,4	66,2	0,6	199,2	15,8	525,8
1982	2,1	49,5	14,2	61,5	1,0	195,5	15,5	498,7

Source : Statistique Canada, *Statistique de l'État civil*.

chez les jeunes³. Ainsi, parmi les quelque 357 000 unions libres recensées au Canada en 1981, 25,6 % impliquaient un jeune homme et 39,8 % une jeune femme. Chez les jeunes canadiens de moins de 20 ans, l'union libre et le mariage étaient pratiquement aussi répandus l'un que l'autre (mais le nombre de ceux qui vivent une union libre est plus élevé dans le groupe 16-18 ans).

Parmi les jeunes québécois vivant en couple en 1981, environ 75 % des 15-19 ans et près de 35 % des 20-24 ans vivaient en union libre. De façon générale, l'union libre semble légèrement plus répandue chez les jeunes québécois que chez les jeunes canadiens.

Chez les 15-19 ans au Québec, la vie de couple et le mariage sont des phénomènes plutôt marginaux : en 1981, à peine 1,2 % des hommes et 5,5 % des femmes de ce groupe d'âge n'étaient plus célibataires ; en 1982, on enregistrait 2,1 mariages pour 1 000 jeunes hommes et 14,2 pour 1 000 jeunes femmes du même groupe d'âge (taux de nuptialité) (cf. tableau 2). Ces données confirment une plus grande précocité du mariage chez les femmes que chez les

hommes, comme nous l'avons mentionné précédemment. Le mariage est plus répandu chez les jeunes de 20-24 ans, particulièrement chez les jeunes femmes : en 1981, 26,2 % des hommes et 46,9 % des femmes de ce groupe d'âge avaient déjà quitté le célibat. En 1982, le taux de nuptialité des jeunes de ce groupe était respectivement de 49,5 sur 1 000 pour les hommes et de 61,5 sur 1 000 pour les femmes.

Au début de la dernière décennie, le mariage semble avoir connu une légère hausse de popularité chez les jeunes, laquelle s'est rapidement dissipée par la suite. Depuis au moins 1977, les taux de nuptialité ont diminué de façon continue. Cette diminution étonne peu puisqu'on sait, sans pouvoir l'évaluer précisément, que le phénomène de l'union libre a pris de l'ampleur. Il ne fait aucun doute que le mariage légal se pratique moins chez les jeunes, mais qu'en est-il de leur propension à vivre en couple ? À cet égard, on peut poser l'hypothèse qu'il faudrait toutefois vérifier, que la vie de couple a décliné chez les jeunes au cours des dernières années, le nombre de jeunes qui se déclarent célibataires (ce

qui, théoriquement, exclut les personnes vivant en union libre) ayant augmenté au recensement de 1981 par rapport à celui de 1976.

Même si l'union libre semble plus répandue chez les jeunes québécois que chez les jeunes canadiens, les premiers s'engagent de façon générale moins dans le mariage ou dans la vie de couple que les seconds, tel que l'indiquent les taux de nuptialité et les proportions de célibataires dans chacun de ces groupes.

Très peu de jeunes sont veufs ou divorcés. Les jeunes se mariant surtout entre eux (Demers) et leur taux de mortalité étant plutôt faible (Tousignant), le veuvage y est peu répandu. Le divorce compte plus que le veuvage dans les ruptures de couples. Mais les taux bruts de divorce sont faibles chez les jeunes (cf. tableau 2), les mariages y étant peu nombreux. Les taux modifiés de divorce, calculés par rapport à 100 000 personnes mariées, sont à cet égard plus éloquentes (cf. tableau 3)⁴. Ils révèlent que les québécois âgés de 20-24 ans divorcent plus que leurs puînés, et les femmes que les hommes.

TABLEAU 3

Taux modifiés de divorce (pour 100 000 mariés) chez les jeunes québécois selon l'âge et le sexe, 1981.

Sexe	15-19 ans	20-24 ans
Masculin	55,2	767,9
Féminin	293,9	1 139,7

Source : Demers, L., *Jeunes et famille au Canada*, Secrétariat d'État, à paraître.

En moyenne, ces taux sont plus faibles au Québec qu'au Canada, sans doute parce que les québécois se marient moins étant jeunes.

Ajoutons que, même si les taux bruts de divorce chez les jeunes fluctuent au cours de la période de 1977 à 1981, ils ne montrent aucune tendance significative, ni à la hausse ni à la baisse.

Certains jeunes se remarient avant d'atteindre 25 ans : le remariage des jeunes divorcés est, en effet, non négligeable. Les taux de nuptialité sont aussi sinon plus élevés chez les divorcés que chez les célibataires, ce qui tend à confirmer l'hypothèse vou-

lant que le divorce soit plus souvent une étape vers un second mariage qu'un rejet de la vie de famille (McKie *et al.*, 1983). Le remariage est également plus fréquent chez les jeunes femmes que chez les jeunes hommes.

Jeunes parents

Des 90 800 naissances vivantes enregistrées au Québec en 1982, 34,4 % étaient dues à des femmes âgées de 15-24 ans : 29,6 % des mères avaient entre 20 et 25 ans, 4,8 % entre 15 et 20 ans. Pour la plupart d'entre elles, il s'agissait d'une première naissance. La part des primipares, très élevée chez les plus jeunes, diminue avec l'avancement en âge et atteint 50 % parmi les mères de 24 ans (pour l'ensemble du Canada).

Les jeunes québécoises se distinguent nettement de jeunes canadiennes par leurs taux de fécondité plus faibles : en 1982, ces taux étaient, chez les 15-19 ans et les 20-24 ans, respectivement de 15,0 et 87,9 % pour les Québécoises, et de 24,6 et 96,7 % pour les Canadiennes. Cet écart n'est pas récent car il existait déjà en 1961. À cette date, pour les mêmes groupes d'âge, les taux étaient de 31,5 % et 198,6 % pour les Québécoises, et de 58,2 % et 233,6 % pour les Canadiennes.

Parmi les éléments permettant d'expliquer cette diminution, le déclin du mariage est souvent invoqué. Mais la fécondité des femmes ne s'exprime pas uniquement dans le cadre du mariage : au Québec, en 1982, 73,0 % des naissances chez les femmes de 15-19 ans et 23,0 % chez celles de 20-24 ans, étaient le fait de femmes célibataires. D'ailleurs, la proportion de jeunes mères célibataires n'a cessé d'augmenter au cours des dernières années : celles-ci étaient responsables, en 1977, de 52,9 % des naissances chez les 15-19 ans, et de 12 % chez les 20-24 ans.

Si on exprime ce phénomène en taux, il apparaît que la fécondité trouve un milieu plus propice à l'intérieur du mariage que hors mariage et que l'ensemble des femmes célibataires est peu concerné par les naissances : en 1981, les taux sont respectivement pour les célibataires et pour les femmes déjà mariées de 10,5 et 92,7 % chez les 15-19 ans et de 32,8 à 150,1 % chez les 20-24 ans.

En 1982, le Québec est la province qui enregistre la plus grande proportion de naissances provenant de mères célibataires. La comparaison des taux

de fécondité selon l'état matrimonial confirme toutefois la faible fécondité des Québécoises par rapport aux Canadiennes, qu'elles soient célibataires ou déjà mariées.

Les recensements permettent de connaître la descendance atteinte, c'est-à-dire le nombre d'enfants mis au monde par femmes non célibataires. En 1981, au Québec, on comptait en moyenne 0,31 enfant par femme non célibataire de 15-19 ans et 0,55 par femme non célibataire de 20-24 ans (au Canada, 0,43 et 0,69). La descendance atteinte a diminué de plus de moitié depuis 1961, alors qu'elle était de 0,69 chez les femmes de 15-19 ans et de 1,24 chez celles de 20-24 ans.

La majorité des jeunes femmes non célibataires n'ont pas d'enfants : au Québec en 1981, 74,8 % des 15-19 ans et 60,7 % des 20-24 ans étaient nullipares. Parmi celles qui ont commencé leur famille, la plupart n'ont encore qu'un seul enfant (85,3 % des 15-19 ans et 68,2 % des 20-24 ans).

Le degré d'instruction et l'expérience de travail influent de façon non négligeable sur la fécondité des jeunes femmes. Ainsi, la descendance atteinte par les jeunes femmes non célibataires de 20-24 ans varie de 0,63 enfant par femme, chez celles qui n'ont pas atteint la 9^e année, à 0,18 enfant par femme chez celles qui ont complété des études universitaires. Parmi le même groupe d'âge, la fécondité atteinte varie de 0,31 enfant par femme chez les actives à 1,25 enfant par femme chez celles qui n'ont jamais travaillé.

Jeunes parents seuls

Peu de jeunes de 15-24 ans sont chefs d'une famille monoparentale, malgré l'augmentation sensible du phénomène au cours de la dernière décennie, et plus particulièrement au cours du dernier lustre. Ainsi, on recensait 5 195 jeunes parents seuls au Québec en 1971, 6 475 en 1976 et 11 000 en 1981 ; en terme relatif, ils représentaient 0,4 % des jeunes en 1971 et 0,9 % en 1981. Par rapport à l'ensemble des parents seuls, ils comptaient pour 3,8 % en 1971 et 5,3 % en 1981. En 1981, les jeunes québécois ne se distinguaient guère des jeunes canadiens, dont 1,1 % étaient chefs de famille monoparentale.

Au Québec, en 1981, 95,3 % des jeunes parents seuls étaient des femmes et 87,0 % avaient entre 20 et 25 ans. Les mères seules sont pour la plupart célibataires (70,7 %) ; certaines (17,8 %) sont mariées

mais leur conjoint est absent ; d'autres (10,4 %) sont divorcées, et très peu (1,1 %) sont veuves. Parmi les pères seuls, 54,4 % sont célibataires ; 39,8 % sont mariés mais leur conjointe est absente ; les autres se répartissent également entre veufs (2,9 %) et divorcés (2,9 %).

À noter que 90,6 % des jeunes parents seuls vivent dans une famille principale, c'est-à-dire la famille dont fait partie la personne responsable des paiements du ménage. Ceci suggère que très peu de jeunes parents seuls sont retournés vivre chez leurs parents. Mentionnons, en outre, qu'en 1975, parmi les jeunes mères responsables de famille 15-19 ans, les 15-17 ans avaient un taux plus faible (5,1 %) que les 18 et 19 ans : celles-ci avaient, en fait, un taux à peu près identique (9,3 %) à celui des 20-24 ans.

L'avortement

L'avortement est devenu un facteur non négligeable de réduction de la fécondité des jeunes. En 1982, on a enregistré 9 671 avortements thérapeutiques pratiqués sur les Québécoises⁵, dont 1 999 (soit 20,7 %) sur des femmes de moins de 20 ans et 2 941 (soit 30,4 %) sur des femmes de 20-24 ans. Ainsi, au Québec, la moitié des avortements ont été pratiqués sur des jeunes femmes.

Pour la même année, le taux d'avortement des jeunes québécoises de 15-19 ans (6,9 %) était inférieur à celui des 20-24 ans (9,2 %). Mais parmi les 15-19 ans, les 15-17 ans avaient un taux plus faible (5,1 %) que les 18 et 19 ans : celles-ci avaient, en fait, un taux à peu près identique (9,3 %) à celui des 20-24 ans.

Depuis 1976, où les taux étaient respectivement de 4,5 et 7,1 % pour les 15-19 ans et les 20-24 ans, les taux d'avortement des jeunes québécoises ont suivi une tendance constante à la hausse. Malgré cette augmentation, les taux des jeunes québécoises restent deux fois moindres que ceux des jeunes canadiennes.

En 1982, il y a eu 45 avortements par 100 naissances chez les Québécoises de 15-19 ans. Chez celles de 20-24 ans, cette proportion était plus faible, mais demeurait non négligeable, soit 11 avortements pour 100 naissances.

Le nombre d'avortements pour 100 naissances a augmenté au cours des dernières années. L'avortement constitue donc de plus en plus un facteur

notable de réduction de la fécondité, ceci particulièrement chez les jeunes femmes de 15-19 ans.

Quelques informations supplémentaires sur les jeunes canadiennes qui ont subi un avortement thérapeutique méritent d'être apportées ici, même s'il n'est pas certain que ces données s'appliquent aussi aux jeunes québécoises. En 1982, la plupart des jeunes femmes qui avaient subi un avortement thérapeutique étaient célibataires (96 % des 15-19 ans et 77 % des 20-24 ans); 8 % d'entre elles, chez les 15-19 ans, et 19 % d'entre elles, chez les 20-24 ans, avaient déjà subi au moins un avortement provoqué, alors que respectivement 9 % et 28 % d'entre elles avaient déjà eu au moins un accouchement. De 1976 à 1982, on remarque que, parmi les jeunes femmes ayant subi un avortement, la proportion de celles qui ont déjà eu un accouchement diminue, alors que la proportion de celles qui ont déjà eu un avortement provoqué augmente. Cette observation suggère que, chez les jeunes femmes ayant subi un avortement, l'avortement met de plus en plus fin à la première grossesse. En outre, ces données semblent indiquer, parmi les femmes ayant suivi un avortement, une plus grande répétition des avortements.

Notons enfin que les jeunes femmes tardent plus que leurs aînées à obtenir un avortement. Or, on connaît l'importance du facteur temps dans ce type d'intervention. Ceci pourrait expliquer, du moins en partie, le fait que le taux de complication dû à un avortement soit plus élevé chez les jeunes femmes (en 1982, 3,7 % chez les moins de 15 ans, 3,3 % chez les 15-19 ans et 2,4 % chez les 20-24 ans) que chez les femmes de 25 ans et plus (environ 1,7 %).

CONCLUSION

Les statistiques présentées dans cet article permettent déjà de tirer quelques conclusions générales. D'abord, les jeunes québécois se distinguent des jeunes canadiens. Pour simplifier, disons que, par rapport aux jeunes canadiens, les jeunes québécois demeurent plus chez leurs parents, se marient moins et divorcent également moins; ils ont, en moyenne, moins d'enfants et ce tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mariage; et, enfin, leurs taux d'avortement sont moins élevés. Ces faits suggèrent-ils que la transition du statut d'enfant à celui d'adulte, en termes d'acquisition de responsabilités familiales, soit

plus lente chez les jeunes québécois que chez les jeunes canadiens?

Notre analyse statistique a également montré que les jeunes qui vivent avec leurs parents connaissent un contexte familial en changement: divorce des parents, parent seul, moins de frères et de soeurs, activité économique de la mère. Ils sont maintenant plus nombreux, en terme relatif, à quitter le foyer parental avant 25 ans. Pourtant, ils se marient moins vite que leurs aînés et ils reculent aussi le moment de la venue des enfants.

D'autre part, l'union libre, dont on ne sait si elle représente une solution temporaire (mariage à l'essai) ou si elle implique un mode de vie à long terme, représente un phénomène plus important chez les jeunes que chez leurs aînés de 25 ans et plus. Le divorce n'est pas négligeable chez les 15-24 ans, de même que le remariage des divorcés.

Les naissances hors mariage, phénomène récent, sont importantes, mais le mariage semble demeurer le milieu le plus favorable à la fécondité. Enfin, l'avortement, phénomène également assez récent, constitue un facteur de réduction des naissances de plus en plus important.

Les jeunes qui vivent hors du foyer parental adoptent donc les comportements nouveaux qui font du contexte familial un domaine en mutation. Mais ces changements de comportements ne signifient pas pour autant que cette génération différera de façon substantielle de celles qui l'ont précédée.

NOTES

1. Conformément à la définition des Nations-Unies, la jeunesse est ici composée du groupe d'âge 15-24 ans (en années révolues).
2. Il s'agit ici de fréquentation scolaire à *temps plein*.
3. Ces informations tirées de deux textes de J.A. Norland (voir références) nous ont été aimablement communiquées par M. Gerry Ouellette de Statistique Canada.
4. Ces taux rapportent le nombre de divorces en 1981 à la population mariée du recensement de 1981. Les personnes vivant en union libre étant considérées comme mariées, les taux sont sous-estimés puisque celles-ci ne risquent pas de divorcer.
5. Il s'agit ici des avortements thérapeutiques autorisés en vertu de la loi de 1969. En bref, cette loi ne permet d'interrompre une grossesse que dans un hôpital accrédité et/ou approuvé et seulement si le comité d'avortement de l'hôpital déclare que la poursuite de la grossesse mettrait, ou mettrait probablement, en danger la vie ou la santé de la mère enceinte. Les données ici présentées ne concernent que ces avortements, pratiqués au Canada et sur des résidentes du Québec (et pas nécessairement ceux pratiqués au Québec).

RÉFÉRENCES

- BADGLEY, F.F., *et al.*, 1977, *Rapport du Comité sur l'application des dispositions législatives sur l'avortement*, Approvisionnement et Services Canada, Ottawa.
- DEMERS, L. *Jeunes et Famille au Canada*, Analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État, à paraître.
- LAPIERRE-ADAMCYK, É. PÉRON, Y., 1983, Familles et enfants au Québec: la toile de fond démographique, *Santé Mentale au Québec*, VIII, n° 2, 27-42.
- McKIE, D.C., PRENTICE, B., REED, P., 1983, *Divorce: la loi et la famille au Canada*, Statistique Canada, au catalogue 89-502, Ottawa.
- MESSIER, S., 1981, *Chiffres en main: statistiques sur les Québécoises*, Conseil du statut de la femme, Gouvernement du Québec.
- NORLAND, J.A., 1983, *Common-Law Unions in Canada: Age Composition*, Interim Report n° 4, Division de la Démographie, Statistique Canada, décembre.
- NORLAND, J.A., 1984, *Common-Law Unions in Canada: Place of Birth, Religion, Ethnicity*, Interim Report n° 9, Division de la Démographie, Statistique Canada, août.
- TOUSIGNANT, M., *L'état de santé de la jeunesse canadienne*, Analyse des tendances sociales, Secrétariat d'État, à paraître.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1971.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1976.
- STATISTIQUE CANADA, Recensement du Canada de 1981.
- STATISTIQUE CANADA, *Les avortements thérapeutiques*, catalogue 82-211, 1976 à 1982.
- STATISTIQUE CANADA, *La Statistique de l'État civil*, vol. I, Naissances et décès, catalogue 84-204, 1976 à 1982.
- STATISTIQUE CANADA, *La Statistique de l'État civil*, vol. II, Mariages et divorces, catalogue 84-205, 1976 à 1982.

SUMMARY

The following text presents a description of the principal demographic statistics available on young Quebecers and the family. The character of transition and heterogeneity of youth is underlined: although the majority of young people still live as children at home, many have already made the transition to the adult "independent" stage, with some of them having become parents themselves. An attempt has been made to bring out modifications in the behaviour of young Quebecers relative to the family, where a decline in marriage and fertility rate is apparent, and where also appear relatively recent changes in life styles: single parent families, out of wedlock unions, living alone. The statistics also reveal that young Quebecers differ from the whole of Canadian youth in several aspects. For example, the transition to "adult" life, if measured in terms of shouldering of family responsibilities, is made more slowly by young people from Quebec than by the rest of young Canadians.